

## Repères – Events & books

### Ouvrages en débat

#### **L'Aubrac. 50 ans de développement : l'élevage à la rencontre des enjeux de territoire**

Jean-Baptiste Borrès, Claude Béranger, Joseph Bonnemaire, Sophie Devienne, Philippe Lacombe, Jean-Louis Rouquette  
L'Aube, 2019, 727 p.

C'est un énorme pavé : 727 pages très denses, avec cartes, graphiques, courbes, tableaux, frises historiques mais aussi avec de fascinantes photos en pleine page ou sous forme de médaillons, de vignettes qui parsèment les pages, comme les cailloux du Petit Poucet pour éclairer notre chemin au travers de la forêt du texte.

On s'en souvient peut-être : durant les années 1960 quelques vastes recherches pluridisciplinaires furent lancées, sous le nom de recherche coopérative sur programme (RCP) dans le Châtillonnais, en Bretagne bigoudène à Plozévet et en Aubrac. On a vu paraître des livres sur Plozévet, d'autres sur le Châtillonnais, sur l'Aubrac aussi ; en voici maintenant un qui aborde le sujet d'hier à aujourd'hui en le traitant sous une belle diversité d'angles d'approche, respectant en ça la démarche des RCP. Comme l'indique le sous-titre, l'ouvrage s'inscrit dans une dynamique, celle du développement local. Il ne s'agit pas ici d'un retour plus ou moins mélancolique ou plus ou moins critique. L'ouvrage prend résolument le parti de l'élevage, fil rouge et analyseur des transformations – de la formation – de ce territoire. Sous le joug, Jean-Baptiste Borrès (ingénieur agronome), Claude Béranger (directeur de recherche honoraire de l'INRA), Joseph Bonnemaire (professeur émérite de l'enseignement supérieur agronomique), Sophie Devienne (professeure d'agriculture comparée et de développement agricole à AgroParisTech), Philippe Lacombe [1939-2017] (professeur de sciences économiques et sociales à Montpellier SupAgro), Jean-Louis Rouquette (ingénieur agronome zootechnicien) se sont attelés à un rude labeur et, comme dans une figure célèbre, naguère utilisée par l'Association des ruralistes français (ARF), c'est le bœuf – de race Aubrac, bien sûr – qui tient l'aiguillon et mène l'équipage.

L'aventure du développement en Aubrac pourrait presque se résumer en une formule : l'invention de la tradition que sous-tend la tradition de l'invention. La mode

est certes à l'oxymore mais c'est un fait : ici on se réinvente en s'appuyant sur la tradition. Ainsi, l'agriculture et l'élevage ne fondent pas en Aubrac leur développement sur des formes de production et des itinéraires techniques, certes innovants, mais en complète rupture avec les modes d'exploitation et les savoir-faire – tel le « modèle breton » que le président de la République est venu saluer en pleine crise de Covid-19 en rendant visite à une grande quantité de tomates brestoises concentrées et confinées sous serre.

En Aubrac, comme dans certaines autres régions (on pense, bien sûr, à la résurrection du fromage de Beaufort en Savoie), le développement agricole et rural s'est appuyé en bonne part sur des ressources locales, parfois bien mal en point, mais qui, réinterprétées, réinventées, ont contribué à donner un essor nouveau à un territoire en difficulté. L'ouvrage nous livre les clés de ce développement, qui ne constitue en rien un « modèle » mais qui apporte un témoignage exemplaire à méditer.

Le peuplement tardif du massif (dont les caractères physiques sont décrits et illustrés dans un premier chapitre très fouillé) s'est vu rapidement suivi et encouragé par des fondations monastiques qui surent mettre au travail une paysannerie trop souvent préoccupée de sa seule reproduction. Les granges se multiplient, alimentées par la main-d'œuvre regroupée dans des habitats nommés mas. Ce type de développement se voit remis en cause par l'épidémie de peste noire de 1349, laquelle eut un effet comparable aux enclosures anglaises, à savoir remplacer l'implantation paysanne par de vastes ensembles de plusieurs centaines d'hectares consacrés à l'élevage ovin transhumant. Entre les mains des moines et des seigneurs qui les louent, ces pâturages sont à la source de revenus considérables pour les bailleurs et d'importantes fortunes pour les preneurs. La crise de la laine et le déclin de l'élevage ovin transhumant au XIX<sup>e</sup> siècle vont permettre l'émergence d'une économie nouvelle, fondée sur l'élevage bovin, et la progressive expansion d'une paysannerie délivrée par la Révolution française des servitudes féodales-ecclesiastiques.

Au long du XIX<sup>e</sup> siècle, entre comices, dès les années 1830-1840, et efforts de sélection, la race Aubrac prend forme et le *herd-book*, institué en 1893, ouvre une nouvelle étape, marquée par la détermination des caractères propres de la race en 1894, race laitière, race à viande, race de travail, avec des bœufs dressés sur place et

vendus parfois même bien loin du berceau de production. Le fromage de Laguiole, longtemps considéré par les affineurs comme une variété de cantal, trouve sa reconnaissance, quelque peu tardive, en 1940, grâce à sa labellisation. Tout semble donc en place pour une croissance durable des produits d'un terroir qui s'affirme et l'effectif bovin Aubrac pur est alors considérable.

C'est au contraire une grave crise qui s'ouvre dans l'après-Deuxième Guerre mondiale et l'inauguration de la statue du taureau Aubrac en 1947 à Laguiole sonne presque comme un hommage funèbre. La motorisation frappe de plein fouet l'élevage et le dressage des bœufs de travail, qui avaient cependant rendu de fiers services durant la guerre du fait de la pénurie de chevaux de trait, réquisitionnés par l'occupant. La traite et la fabrication des fromages dans les burons s'effondrent, tandis qu'une nouvelle vague d'exode rural (après les bougnats bois-charbons-vins des générations précédentes) vide le pays d'une part de sa population.

Solidement appuyé sur cette mise en perspective historique, l'ouvrage s'attache à décrire et à analyser les étapes de la reconquête. Des éleveurs déterminés à s'accrocher au massif vont réinventer leur métier avec le soutien d'autres acteurs intéressés, à des titres divers, au développement d'un espace social indéfini, qui va s'affirmer comme un territoire. Ça ne se fera pas sans hésitations. Si la création en 1960 de la coopérative fromagère Jeune Montagne constitue indéniablement un moment clé de cette renaissance, les producteurs s'engagent parfois dans des impasses. Il en va ainsi du choix de la spécialisation laitière en introduisant la FFPN (française frisonne pie noire, descendante de la classique « hollandaise » qui se verra plus tard holstein et même prim'holstein selon la mode portemanteau du moment).

Il s'ensuivra un effondrement de la race Aubrac pure et la multiplication des croisements entre mères Aubrac et taureaux charolais, poursuivis en deuxième et même troisième générations. Ces croisements qu'on nommait à une époque « croisements industriels » faisaient en quelque sorte pendant, du côté de la viande, à l'autre industrialisation, par la pie noire : ici on noircissait la robe, là on la blanchissait. Ce double mouvement explique le relatif pessimisme et les interrogations d'un observateur avisé, Jacques Pluvillage, auteur d'un tour de France de l'élevage<sup>1</sup> qui l'amène à passer par l'Aubrac en 1970. Il y pointe les hésitations du monde de l'élevage en Aubrac : vocation laitière intensive ou élevage viande extensif ? Ce dilemme va être non pas tranché mais traité au long des décennies suivantes non comme un pis-aller mais comme une chance, une double vocation du territoire.

Les auteurs mettent en évidence combien l'évolution de l'élevage est indissolublement liée à l'action des organismes de développement. L'Aveyron, on le sait, fut un bon, un très bon élève de la vulgarisation puis du développement agricole et le Nord-Aveyron, en particulier, vit tôt fleurir les groupements d'agriculteurs et d'éleveurs désireux de moderniser leurs exploitations et d'améliorer leurs conditions de vie (la recherche de la parité sociale). Ce dynamisme se marque au travers de la création d'institutions qui se chargent d'orienter, d'organiser, d'ordonner la modernisation, sous l'impulsion de quelques figures marquantes renommées – comment ne pas évoquer André Valadier ? – qui apparaissent dans le récit et dont le témoignage figure à la fin du volume.

Bien sûr, le territoire de l'Aubrac ne bénéficie pas seulement de son élevage et on ne saurait ignorer la revitalisation rurale qu'ont apportée le renouveau de la coutellerie locale, le prestige de restaurants étoilés, le déploiement du tourisme, savamment suscités par des initiatives comme la fête de la transhumance et bien d'autres actions culturelles, au risque parfois, pour qui ne fait qu'y passer, de réduire le massif à quelques éléments fétiches, le couteau de Laguiole, l'aligot, la transhumance, la gastronomie. Il ne faudrait pas que le parc naturel régional récemment et légitimement créé fasse oublier l'essentiel : la capacité d'un établissement humain à se construire un destin original, fondé avant tout sur des systèmes de production inventifs, portés par des hommes déterminés, dans un cadre physique rugueux et un climat rude, avant que d'être un espace récréatif.

Le neuvième et dernier chapitre propose au lecteur une série de textes de réflexions conduites par les chercheurs qui ont voulu cet ouvrage. Certains participèrent à la RCP Aubrac et ont contribué à l'élaboration des orientations du développement que les précédents chapitres ont mis en valeur. C. Béranger et J. Bonnemaire nous font appréhender combien cette RCP, animée par Camille Jest, fut originale et riche d'enseignements, s'accrochant au terrain, jouant de l'engagement personnel et de l'interdisciplinarité dont les deux chercheurs, zootechniciens de formation, ont tiré grand profit. Ils ont beaucoup appris des ethnologues lors de cette enquête qui a transformé leur approche de l'élevage et des éleveurs. Ils pointent ce que doivent à cette expérience la conception et la création au sein de l'INRA par Bertrand Vissac, Claude Béranger *et alii*, du département SAD (dénommé alors Systèmes agraires et développement). La continuité, pour ne pas dire la pérennité, du lien entre chercheurs et éleveurs de l'Aubrac témoigne de la force et de la nécessité de ces liens.

Suit une série de textes de réflexions plus personnelles des auteurs de l'ouvrage sur les orientations du développement en Aubrac, leurs caractères propres et sur

<sup>1</sup> Pluvillage J., 1971. *Regards sur l'élevage bovin français et son avenir*, Paris, Institut technique de l'élevage bovin.

les leçons d'ordre plus général que l'on est en droit d'en tirer, par exemple en termes de développement endogène, ces pages constituant le pendant réflexif aux chapitres précédents plus démonstratifs. Enfin, après la conclusion générale et une bibliographie copieuse, figure une série de témoignages d'acteurs de cette grande aventure que fut et demeure l'animation de ce développement agricole et rural et la construction d'un territoire sur la durée, plus d'un demi-siècle en fait, et dont il est si bien rendu compte : Laguiole s'enorgueillit de son taureau de bronze, place du Foirail, l'Aubrac a sa bible.

**Jacques Rémy**

(Sociologie des mondes agricoles, La Racrie, France)

[jacquesremy@netc.fr](mailto:jacquesremy@netc.fr)

### Politiques du flamant rose. Vers une écologie du sauvage

Raphaël Mathevet, Arnaud Béchet  
Wildproject, 2020, 188 p.

Ce livre écrit à deux mains associe Raphaël Mathevet, écologue et géographe au CNRS, spécialiste de l'approche interdisciplinaire sur les relations nature/sociétés, et Arnaud Béchet, spécialiste de l'écologie du Flamant rose à la Station biologique de la Tour du Valat en Camargue. Il traite d'un sujet qui interpelle plusieurs couches de la société, y compris philosophiques<sup>2</sup> et politiques, à savoir le réensauvagement, vu ici à travers une analyse historique fine des relations souvent conflictuelles des Camarguais envers la gestion de cette zone humide et l'une de ses espèces phares, le Flamant rose. Au-delà de l'exemple camarguais et de son symbole ornithologique, cet ouvrage passionnant d'approche pluridisciplinaire interpelle tous les gestionnaires de milieux et d'espèces, protégés ou non, ailleurs en France ou dans le monde, que ce soient les États (ministères de l'Environnement et de l'Agriculture), les collectivités territoriales, les associations de protection de la nature, les chercheurs, et les usagers de la nature (ornithologues, naturalistes, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs ou simples visiteurs).

Le lecteur est agréablement surpris par la présentation originale de l'ouvrage qui, avant l'introduction et le sommaire, s'ouvre sur 13 photographies en pleine page de Jean Emmanuel Roché montrant différents aspects contrastés et contradictoires de la Camargue, légendés de textes qui plongent d'emblée le lecteur dans les paradoxes de la complexité exposés dans la suite du livre. L'introduction qui suit ne vient alors que confirmer l'objectif de l'ouvrage, à savoir dévoiler « comment la mobilité animale rebat la carte de l'aménagement du

territoire ». Les espèces sauvages se réapproprient l'espace humain tant l'homme a empiété sur leur propre espace, ce qui génère une cohabitation forcée quand elle ne devient pas conflictuelle, sujet devenu une actualité mondiale avec la crise du Covid survenue en France au moment même de la parution de ce livre. De plus en plus de voix s'élèvent depuis quelques années pour accorder une part d'espace à ces espèces ou à la nature en général (par exemple laisser la mer réenvahir des terres endiguées), par réensauvagement du territoire, notamment grâce à la déprise des activités humaines (agricoles, forestières, industrielles) ; le réensauvagement, en reconnectant les sociétés modernes à la nature est conçu comme un nouveau principe de protection de la nature.

Le livre est structuré en trois chapitres et une conclusion. Le premier, « Histoires d'une espèce », résume en 15 pages l'essentiel des particularités biologiques et comportementales souvent étonnantes du Flamant rose sur le bassin méditerranéen (grâce à 65 000 individus bagués en quatre décennies par la Tour du Valat), l'une des six espèces de Flamants dans le monde, dont la moitié vit dans les Andes, sur des lacs gelant chaque nuit, loin de l'image du Flamant rose synonyme de pays chauds et qui est décimé par les vagues de froid en France. Toutes partagent une particularité extraordinaire, celle de se nourrir d'algues microscopiques (ce qui leur donne cette couleur rouge), qu'elles filtrent grâce à leur bec non moins extraordinaire, tête en bas. Les individus les plus écarlates ont le plus de chance de pouvoir s'apparier l'année suivante, mais aussi ceux qui dansent le mieux au printemps au sein de groupes composés des deux sexes (cas rare chez les oiseaux), avec une priorité pour ceux d'âge moyen. Les parents reconnaissent leurs jeunes à l'ouïe au sein de crèches regroupant des milliers d'individus. Ces jeunes restent fidèles à leur premier site d'hivernage qui, selon les individus, s'étale autour du bassin méditerranéen jusqu'en Afrique tropicale et en Mauritanie. Mais la reproduction nécessite des conditions draconiennes de niveau d'eau (préservant les nids de prédateurs terrestres et fournissant des zones alimentaires adéquates) et de tranquillité face aux dérangements humains, ce qui explique les efforts considérables des naturalistes camarguais depuis des décennies pour sauver la présence de l'espèce. Il suffit parfois d'un seul vol de Cygne noir, d'un ballon gonflable, d'un renard ou du retour du Hibou grand-duc, pour faire désertir la colonie et précipiter un départ de migration au long cours ! Faut-il intervenir ou pas ? D'autant que les brassages de populations font que les Flamants roses se reproduisant en France, en Espagne, en Italie et en Turquie ont le même patrimoine génétique depuis le Pléistocène et ne sont donc pas endémiques.

Le deuxième chapitre d'une quarantaine de pages intitulé « Histoires d'un territoire » montre l'adéquation de la Camargue à ces exigences biologiques particulières. Les nombreuses vicissitudes selon les périodes et les conflits entre activités humaines, malgré la fascination

<sup>2</sup> Cf. Delpech T., 2005. *L'ensauvagement. Le retour de la barbarie au XXIe siècle*, Paris, Grasset.

qu'exerce le Flamant rose sur tous ses habitants, éclaireront même les ornithologues non camarguais ne comprenant pas toujours les fluctuations récentes de reproduction de l'espèce. Le Flamant rose a longtemps été un gibier de choix ou tué pour orner le chapeau de ces Dames au XIX<sup>e</sup> siècle, victime aussi de collectes d'œufs, n'étant protégé que depuis 1962 en France, à une période où l'espèce est restée de nombreuses années sans se reproduire et menacée de disparition jusqu'à la construction d'îlots et de nids artificiels sur l'étang du Fangassier vers 1970 par la Tour du Valat (en accord avec les Salins du Midi propriétaires). S'en est suivie une reproduction ininterrompue pendant 40 ans grâce à une surveillance constante et une appropriation de l'image du Flamant rose par plusieurs activités humaines (saliculture, écotourisme autour des chevaux et des taureaux, riziculture), allant même jusqu'à créer des colonies artificielles concurrentes dans le Gard. Alors que sa population a explosé (20 000 couples en 1986 au lieu de quelques centaines épisodiques), la compétition intraspécifique a entraîné une expansion géographique de l'espèce puis son habituation croissante à l'homme sur le littoral languedocien déjà bouleversé par les stations balnéaires. Passant alors de milieux fermés au public en Camargue à des espaces très fréquentés par l'homme, le Flamant est donc rendu moins farouche et, n'ayant plus peur de fréquenter les milieux agricoles, il entre en concurrence avec la riziculture. Le Flamant n'échappe pas à la financiarisation mondiale de l'économie. La Compagnie des Salins du Midi, rachetée plusieurs fois par des capitalistes qui font rembourser par l'entreprise les emprunts ayant servi à l'acquérir, voit sa dette s'envoler, puis perd son principal client en 2007, ce qui la contraint à licencier la moitié de son personnel et à vendre 2 300 ha au Conservatoire du littoral. Ce dernier interdit la saliculture sur ces terrains pendant 99 ans, les grévistes bloquent alors la mise en eau de l'étang, provoquant l'arrêt de la reproduction du Flamant. Le dispositif hydraulique n'est plus entretenu et la reproduction devient irrégulière. Les fluctuations des surfaces de riz liées au contexte mondial (quelques centaines d'hectares en 1940, 3 000 en 1961 puis quelques milliers en 1970, remontée à 25 000 vers 1990 et rechute due à la PAC qui favorise son remplacement par le melon et la tomate) font varier les zones alimentaires des Flamants, effarouchés par les tirs de canons des riziculteurs. Mais l'espèce fait aussi les frais d'une révolte des grands propriétaires terriens, chasseurs, qui vivent mal leur perte de pouvoir en Camargue, notamment dans la gestion du Parc Naturel Régional, la mainmise croissante du Conservatoire du Littoral (devenu propriétaire de 30 000 ha) et les mesures de protection de la nature (Natura 2000) dont ils rendent les naturalistes responsables. Ils engagent des actions physiques contre leurs structures, bloquant ainsi la recherche sur les Flamants. Beaucoup d'usagers traditionnels ne comprennent pas les nouvelles orientations

prises avec force crédits publics, consistant à laisser la nature et la mer regagner des territoires conquis par le passé à coups de digues pour les différents usages agricoles et salicoles, provoquant indirectement l'arrêt de la reproduction historique du Flamant rose dans les Bouches-du-Rhône, alors que la saliculture l'avait permise pendant des lustres.

Le troisième chapitre, d'une trentaine de pages, « Vers une écologie du sauvage », s'appuie sur cette histoire mouvementée pour développer la notion d'ensauvagement nécessaire de territoires jusque-là trop corsetés par l'activité humaine, en laissant faire la nature même si cela peut être paradoxalement contreproductif pour certaines espèces, au moins à court terme. Le paradoxe vient en partie du fait que l'un des auteurs du livre est l'un des spécialistes du Flamant rose, chercheur à la Tour du Valat, laquelle a contribué pendant plus de 40 ans à manager de manière artificielle, mais pour la bonne cause, la colonie de Flamants, ce qui était indispensable à l'époque. Sa thèse, qui n'engage pas sa structure, consiste à s'interroger sur le fait que poursuivre la gestion passée pourrait « en faire une espèce entièrement assistée dont le caractère foncièrement sauvage [...] s'éteindrait progressivement après avoir trop goûté au confort d'une attention devenue excessive ? ». Au-delà du Flamant, la Camargue est au fil des siècles devenue une technonature, endiguée, dont l'eau est gérée partout, chaque secteur (riz, tomate, bétail, sel, chasse, oiseaux, tourisme, protection contre les inondations des habitations locales et d'Arles...) privilégiant son intérêt, souvent contradictoire par rapport à celui du voisin. Seule une petite partie, la Réserve Naturelle Nationale gérée par la Société Nationale de Protection de la Nature, prône depuis 1926 la primauté d'une nature sauvage (la *wilderness* des Américains) sans l'humain. Ce qu'on retrouve aussi, en France, sur la Réserve Naturelle Nationale du lac de Grand-Lieu. Cette question de l'ensauvagement, ou de la sauvagété (*Journal Officiel* français de 2015), et notamment de laisser la mer reconquérir des espaces endigués, est en partie née aux Pays-Bas dans les années 2000, dans un pays très largement artificialisé, et se pose désormais à l'échelle mondiale. Elle s'appuie notamment sur le constat qu'on ne pourra de toute façon pas lutter contre la remontée du niveau marin, mais aussi sur une autre révolution culturelle, celle de prendre en compte les intérêts des humains et des « autres qu'humains », à rebours de la religion chrétienne. Elle intervient à un moment de grande inquiétude sur l'avenir de la biodiversité face à la surpopulation humaine et aux changements climatiques. Mais aussi au retour d'espèces autrefois persécutées parce que considérées comme nuisibles (rapaces, hérons, Grand cormoran, Loutre, Loup...), qui reconquièrent leurs territoires d'antan grâce à la protection, générant de nouveaux conflits, opposant les tenants d'une approche ancestrale prônant le rejet ou la régulation (souvent le

monde rural) à ceux militant pour leur tolérance (souvent les urbains). Les auteurs du livre appellent justement à plus de tolérance en Camargue, à la fois de la part des tenants de ce projet de renaturation, le plus grand d'Europe (dont les auteurs regrettent toutefois le manque de dimensionnement sociopolitique) vis-à-vis des autres usagers, que de la part de ces derniers. Mais lâcher prise ne sera facile ni pour les usagers traditionnels ni pour les gestionnaires d'espaces protégés, qui n'ont d'autres choix que d'appliquer leurs principes de gestion sur ces espaces de superficie très limitée. La thèse défendue par les auteurs concernant le cas du Flamant rose peut paraître risquée dans la mesure où les zones humides de repli en cas de problèmes en Camargue sont devenues rares dans les pays méditerranéens et en Afrique, avec une pression humaine croissante dans le futur qui ne laissera guère le temps aux espèces de s'adapter. Et la multitude de barrages hydro-électriques sur le Rhône, non évoquée dans l'ouvrage, a privé son delta d'une sédimentation indispensable contre l'érosion marine, ce qui risque de fragiliser ce retour aux équilibres naturels sans les digues. Autre risque, le Flamant rose comme toute espèce d'oiseau colonial est très sensible au contexte social de la colonie et plusieurs années de perturbations pourraient entraîner un abandon massif de la Camargue. Pari risqué !

**Loïc Marion**

(Université Rennes 1, UMR CNRS ECOBIO, France)

[Loic.marion@univ-rennes1.fr](mailto:Loic.marion@univ-rennes1.fr)

### **Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques**

Pierre Charbonnier

La Découverte, 2020, 459 p.

Fruit d'un travail au long cours d'habilitation à diriger des recherches, *Abondance et liberté*, sous-titré *Une histoire environnementale des idées politiques*, est le dernier ouvrage en date du philosophe Pierre Charbonnier. Cette contribution à la pensée politique et écologique couvre plus de quatre siècles d'histoire des idées. Après un premier chapitre qui permet à l'auteur de préciser sa méthodologie et sa perspective, les huit suivants (chapitre 2 à chapitre 9) ont une dimension avant tout historique et philosophique ; les deux derniers (chapitres 10 et 11) prolongent le raisonnement construit précédemment en s'intéressant aux enjeux contemporains. Une bibliographie récapitule l'ensemble des références indiquées cependant qu'un index – limité aux auteurs – permet d'aider à circuler dans ce volumineux ouvrage de plus de 450 pages.

### **Une histoire environnementale des idées politiques**

P. Charbonnier souligne d'emblée qu'il n'entend pas ici livrer une histoire intellectuelle de la protection de la

nature ou des mouvements de protection – pas plus qu'il ne s'agit d'une étude des multiples impacts de l'industrialisation sur les écosystèmes et les sociétés – mais une histoire environnementale des idées. Autrement dit, il s'agit pour lui de démontrer que la question de la nature et des relations des groupes humains à celle-ci a été cruciale dans la pensée politique européenne depuis plus de quatre siècles.

Ce dépassement conceptuel induit une ouverture chronologique car l'auteur dépasse le cadre souvent adopté – qui commence d'ordinaire avec les prémices de l'industrialisation anglaise – pour débiter avec les penseurs de la première modernité au XVII<sup>e</sup> siècle (Locke et Grotius en premier lieu, mais aussi Adam Smith et Fichte). Une première série de chapitres concerne donc la période antérieure à l'industrialisation. S'ensuivent des chapitres centrés sur le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles : c'est la partie la plus volumineuse de l'ouvrage qui couvre les chapitres 4 à 8. L'auteur y analyse aussi bien Marx que Marcuse ou encore Karl Polanyi dont il souligne l'intérêt de certaines réflexions. Ce dernier point est central dans les trois derniers chapitres où P. Charbonnier pose les jalons d'une philosophie politique ajustée aux mutations actuelles et futures.

Dans ses analyses, aussi historiques que programmatiques, l'auteur associe la philosophie politique et l'outillage théorique issu de la sociologie des controverses scientifiques et de l'anthropologie auxquels il a consacré ses premiers travaux<sup>3</sup>. Si les concepts issus des travaux de Philippe Descola ou Bruno Latour demeurent essentiels dans sa réflexion, il souligne également combien la radicalisation de la crise écologique doit conduire à les prolonger vers d'autres voies.

### **Le diptyque « abondance » et « liberté » au cœur de la modernité**

En mettant en œuvre une histoire environnementale des idées plutôt qu'une histoire des idées environnementales, l'auteur entend renouveler la réflexion sur la modernité occidentale et ses liens avec la crise écologique actuelle. À ses yeux, deux enjeux ont ainsi été structurants depuis le XVII<sup>e</sup> siècle : le diptyque « abondance » et « liberté » dont la définition et l'articulation ont été centrales dans la pensée politique.

P. Charbonnier cherche ainsi à démontrer que deux grands récits de la modernité, le grand effort technoscientifique qui promet l'abondance par la mise à distance de la nature, et l'intense réflexion centrée sur la promotion de l'autonomie individuelle et collective, sont constamment et simultanément présents chez des penseurs comme John

<sup>3</sup> Voir notamment Charbonnier P., 2015. *La fin d'un grand partage. Nature et société, de Durkheim à Descola*, Paris, CNRS Éditions.

Locke ou Grotius dont on a souvent tendance à ne retenir que le second versant de la réflexion.

De même, les sols, les machines, la question de la propriété et de la division du travail sont essentiels dans la définition de la démocratie industrielle telle qu'elle a été pensée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à une période récente. Pour le dire autrement, aux yeux de l'auteur, qui souligne l'importance de l'histoire environnementale dans sa réflexion, les schémas politiques et les schémas matériels évoluent de concert.

Cela n'implique pas pour autant que l'attelage «abondance» et «liberté» soit systématiquement harmonieux et vertueux. La réflexion de ce livre est au contraire guidée par la certitude que la crise actuelle s'explique par le porte-à-faux entre ces deux aspirations, dépassant alors la seule problématique de la protection de l'environnement.

Cet ouvrage s'inscrit ainsi dans le champ des débats sur le rôle et le devenir de la modernité dans la crise écologique et climatique actuelle. Dans le paysage intellectuel français, le débat avait été miné par la parution du livre de Luc Ferry<sup>4</sup> qui considérait que la critique écologiste du progrès constituait une menace contre les idéaux de liberté individuelle et collective et qu'elle participait dès lors d'une pensée antimoderne à bannir. Le libéralisme tel qu'il est entendu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle serait le seul horizon politique souhaitable. P. Charbonnier s'inscrit en faux contre cette approche tout comme il prend ses distances avec les écrits se revendiquant de la collapsologie en ne considérant pas que l'effondrement soit l'unique horizon d'attente pour reconstruire une autre relation entre humains et non-humains (il fait notamment référence à l'ouvrage de Pablo Servigne et Raphaël Stevens<sup>5</sup>).

L'auteur ne se contente donc pas de faire, après d'autres, le procès de la modernité occidentale, voire de saluer sa disparition prochaine. À ses yeux, une refondation politique – autrement dit, une réarticulation et une redéfinition du diptyque «abondance» et «liberté» – est possible et nécessaire dans une perspective qui s'inspire du socialisme et notamment des pistes ouvertes par Karl Polanyi. Celle-ci permettrait d'éviter le sacrifice des libertés individuelles et collectives au profit d'une promesse d'abondance matérielle en définitive intenable ; une telle approche éviterait également l'inéluctabilité de l'effondrement qui s'accompagnerait, d'après l'auteur, de multiples régressions.

P. Charbonnier livre ici une lecture exigeante de textes marquants dans l'histoire des idées mais sans

<sup>4</sup> Ferry L., 1992. *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset.

<sup>5</sup> Servigne P., Stevens R., 2015. *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Paris, Seuil.

jamais abandonner la préoccupation de montrer les échos et les prolongements de ces débats parfois anciens. De même, la construction très rigoureuse de l'ouvrage, et notamment la présence systématique d'une introduction et d'une conclusion dans chacun des chapitres, témoigne d'une volonté de ne pas oublier le lecteur en chemin malgré une réflexion serrée.

Il ne saurait être question de rentrer ici dans le détail des réflexions proposées par ce livre particulièrement convaincant par de multiples aspects. La réflexion autour du diptyque «abondance» et «liberté» se révèle stimulante pour aborder les débats passés, actuels et futurs autour des rapports entre humains et non-humains. On peut cependant regretter que bien que l'auteur souligne à plusieurs reprises l'importance historique de l'impérialisme européen, considérant que la liberté promise et pour partie advenue en Europe n'a pu se faire qu'au prix de l'impérialisme politique et matériel, il n'en fasse pas une dimension plus centrale de son ouvrage, que ce soit dans les références mobilisées – dans leur immense majorité issues de la philosophie politique occidentale – ou dans la construction du livre. Par ailleurs, si l'on ne peut que comprendre et saluer la volonté de l'auteur de ne pas se livrer à une prospective politique hasardeuse, il nous semble que les deux derniers chapitres demeurent parfois trop allusifs. Ces observations n'enlèvent rien à l'intérêt majeur de cet ouvrage tant en termes de relecture de la philosophie politique que de réflexion actuelle sur le devenir politique et matériel de nos sociétés.

**Alexis Vrignon**

(Université de la Polynésie française, CRESAT, MSH du Pacifique, Tahiti, Polynésie française, France)

[alexis.vrignon@upf.pf](mailto:alexis.vrignon@upf.pf)

### **Le casino climatique. Risques, incertitudes et solutions économiques face à un monde en réchauffement**

William Nordhaus

De Boeck Supérieur, 2019, 351 p.

William Nordhaus is a professor of economics at Yale University, USA and the winner of the 2018 Nobel Prize for Economics. On 25 November 2019, as I was writing this review, it was announced by the World Meteorological Organisation that the level of CO<sub>2</sub> in the global atmosphere had reached 408 ppmv in 2018 — a level 50% higher than the pre-industrial level. This in spite of the efforts, ideas and propositions of economists such as Nordhaus and the inhabitants of the 'climate casino'. We know that climate change will not be solved by 'business as usual' and that the current 'business as usual' trajectory for greenhouse gas emissions is leading us to global heating that will mean a global temperature of 3-4 °C above pre-industrial. That is a fact. Avoiding a

'business as usual' scenario means logically avoiding an 'economics as usual' basis for 'business as usual'. But what Nordhaus offers us in this book<sup>6</sup> is classical 'economics as usual'. The fundamental misconception in the book is the statement that CO<sub>2</sub> and other radiation modifying gases as externalities to the current economic system have to be dealt with using the conventional tools of environmental economics. The argument is that we have the tools that worked reasonably well to limit SO<sub>2</sub> and CFC emissions so in 2018 —*hey presto*— lets fix global heating with the same tools. The unfortunate truth is that CO<sub>2</sub> is not an externality to the current economic system but a deeply embedded internality. It is one of a number of waste products and the capitalist system cannot operate without creating waste. To be of any use in fixing global heating, the economics of carbon needs to take as its starting point how to devise a system of economics that does not produce waste and that has as its only goal the reduction of greenhouse gas emissions.

The contents of the book start with a description of the origins of climate change and global heating followed by the impacts on humans and living systems such as oceans, food security and biodiversity. Thereafter comes slowing global heating and adaptation, covering the economic shibboleths of cost-benefit analysis, discount rates and finally policies and institutions for what Nordhaus calls the 'slowing of climate change'. He appears to accept 3 °C of warming as something to which humans can adapt, which is not in line with IPCC syntheses and evaluations of the evidence. Although he talks about climate politics, public opinion and obstacles to climate change such as denial of the scientific consensus —his examples and evidence are almost wholly based on the situation in the USA. His section on food production is very weak and does not mention the fact that the arrival of the nine billionth human on the planet will coincide with the time when the global temperature will have exceeded 1.5 °C above pre-industrial in the 2050s. The recommended routes out of climate change are restricted to cap and trade or carbon taxes, both of which have been staggeringly ineffective in holding down greenhouse gas emissions. So the book presents 'economics as usual' for a situation that humans have never before faced and 'economics as usual' provides the tools that legitimize the current 'business as usual' that is leading us at its present rate to a world of 1.5 °C climate heating by 2030 and 3 °C by 2070.

So what is missing from this book? Lots. The book is a primer of the way that conservative environmental economics think about dealing with what is the greatest

macro-economic challenge ever to confront humanity with micro-economic tools. Three important macro-omissions are Jevons paradox, comparative advantage and a sensible analysis of cost-benefit analysis.

The Jevons paradox is that improving resource efficiency can lead to an absolute increase in the use of a resource because the resource becomes cheaper for the consumer as a result of the decrease in relative production costs. At the micro-economic level and in theoretical models this so-called 'rebound effect' is said not to occur but the empirical evidence at the macro-level is that economic growth and the price of energy is made cheaper by increases in efficiency as the demand for energy is pretty inelastic. Indeed the continued and exponential increase in global gross production is predicated on the cheapness of energy and other resources. Jevons paradox thus works diametrically opposite to ideas of cap and trade and even carbon taxation and should have been discussed in Nordhaus' book. Ricardian economics holds that economic resources are used most efficiently when a country produces what it is best suited to produce and then trades with a supplier of products it needs or wants, with the supplier operating under the same *règles du jeu*. In this theory of so-called comparative advantage, economic advantages are relative and not absolute, even though Adam Smith suggested they were, in fact, absolute. Neither comparative nor absolute economic advantage takes any account of the environmental costs of Ricardian dogma —incurred via the trade that is inherent in these notions of how the hand of the market can most effectively (*i.e.* cheaply) produce and distribute goods— services are a different matter. Some 15-20% of carbon emissions stem from the movement of goods around the planet mostly in the form of transitory intermediate goods for final finishing and sale. The misconception and inappropriateness of 'comparative advantage' in the context of global heating is nowhere discussed in Nordhaus' version of the climate casino. This is economic dodging of the bullet, big time. The conventional method of dealing with so-called externalities in economics is to estimate the difference between the cost, in money, of not doing something and then the benefit of so doing. An obvious question is —what do environmental economists consider to be the benefits of global heating? This recasts the question slightly differently but more realistically than the strict economic definition given above. In a battle between the 'laws' of economics and the laws of physics —the laws of thermodynamics will win every time. So, faced with a significant destruction of human civilization via global heating —what can be the 'benefit' value of this situation that can be entered into any meaningful cost-benefit analysis of global heating.

What would have been a macro-economically inspiring idea to bring into the casino? Think what the alternative of an economic system whose stability was based on carbon

<sup>6</sup>The original English version, *The climate casino. Risk, uncertainty, and economics for a warming world* (Yale University Press, 378 p.) was published in 2013, but the review was based on the French version from 2019.

stocks could offer here. Carbon is ubiquitous, its level in the atmosphere and biosphere is central to the fate of the planet, it is shared between countries, it changes slowly over time, its extraction does not cause anything like the human and environmental damage that gold does, it can be monitored and regulated by modern remote detection methods. In short, it has many of the criteria that are required for a stable economic system and a stable ecological system. It is only the dogma—and the crazy dogma—of the orthodox capitalists that prevent us from inventing a system that can simultaneously stabilise the financial and ecological systems of the planet. We deplore the orthodoxy of so-called Muslim extremists and their destructive ideologies but accept as lambs the ecological and economical destructive orthodoxy emitted from the orthodox priests of the *Wall Street Journal*, the *Financial Times*, McKinsey, Goldman Sachs, etc. Economics in the 21st century is too important to be left to economists.

In short, Nordhaus has produced a book that will not keep environmental economists awake at night via their rage at its attack on the sacred dogmas of micro-economic thinking—they can rest easy. However, the empirical evidence is of a world in which the level of CO<sub>2</sub> has reached its highest level for 3-5 million years. If this is regarded as a successful application of environmental economics as presented in this book, then to paraphrase Epicurus talking about God, 'If economists are unable to prevent evil, then they are not all-powerful; if not willing to prevent evil, then they are not all-good'. We need a new economics that is both powerful and good.

**John Roy Porter**

(Professor emeritus, Department of Plant and Environmental Sciences, University of Copenhagen, Denmark)

[jrp@plen.ku.dk](mailto:jrp@plen.ku.dk)

### **Petit manuel de justice climatique à l'usage des citoyens**

James Boyce

Les Liens qui libèrent, 2020, 137 p.

Ce petit livre de 120 pages, édité par Les liens qui libèrent, est traduit de sa version anglaise *The case for carbon dividends* (Polity Press, 2019). Il est préfacé par l'économiste Éloi Laurent de l'OFCE, spécialiste des relations entre justice et environnement, professeur à Science Po et Stanford. Son auteur James Boyce est un économiste américain influent et réputé, spécialiste de l'économie de l'environnement et du développement, professeur émérite à l'Université de Massachusetts à Amherst et chercheur au Political Economy Research Institute. Il a produit de nombreux travaux académiques traitant ensemble l'économie politique, la justice et l'écologie.

Ce livre est écrit pour un public large de non-spécialistes, mais il intéressera également les spécialistes, en particulier par sa présentation claire et concise d'un argumentaire complexe, tissé de connaissances solides en économie et en sciences politiques. Comme l'atteste le titre français, *Petit manuel à l'usage des citoyens*, l'ambition et la démarche du préfacier (Éloi Laurent) et de l'auteur sont résolument politiques : il s'agit de convaincre de l'urgence de concevoir une politique de préservation du climat qui ne soit pas qu'efficace, mais également juste et qui emporte une large adhésion. J. Boyce montre qu'il faut traiter ensemble « environnement », « économie » et « social » ; qu'il existe des synergies possibles ; qu'il faut militer pour une politique de compromis. Or, l'actualité montre que c'est une gageure : ces défis complexes sont entremêlés, controversés et difficiles à réconcilier. Sans préjuger si une majorité de lecteurs-citoyens sera convaincue et militera pour la solution de l'auteur, le livre présente l'indéniable intérêt d'offrir un cadrage très utile de ce problème complexe, de façon accessible, synthétique et illustré d'exemples.

Mais l'objectif est bien de défendre une politique particulière. Cette solution est présentée dès l'introduction et l'ensemble du livre développe l'argumentaire. Il décrit un dossier – *the case*, comme le précise le titre anglais – qui milite pour une tarification explicite du carbone (un prélèvement monétaire) et une redistribution égalitaire, directe et visible des sommes collectées, à chaque homme, femme et enfant (*carbon dividend*)<sup>7</sup>. L'argument, très riche, articule tout un ensemble de raisons éthiques, économiques, politiques et pratiques en faveur de cette solution.

Pour la plupart des « citoyens » cette politique ne va pas de soi. La taxe carbone a subi de nombreux rejets en France comme à l'étranger. La sortie du livre dans sa traduction française fait écho à ce contexte d'échec politique. En France, le mouvement social des Gilets jaunes a été déclenché, en novembre 2018, par le refus de la hausse programmée de la taxe carbone, jugée injuste. Même si le slogan « fin du monde contre fin du mois » mis en avant par certains commentateurs a été rejeté par ce mouvement, on ne sait pas encore comment pourrait prendre corps dans une politique mieux conçue le contre-slogan (« fin du monde, fin du mois, même combat ») qui fut lancé en réaction par une alliance d'ONG sociales et environnementales. La Convention citoyenne pour le climat, née en réponse à ce mouvement, a préféré éluder dans ses recommandations le réexamen de la taxe carbone, devenue

<sup>7</sup> Il existe d'autres arguments pour des options différentes d'utilisation des recettes de la taxe. Pour une revue de la littérature, voir Klenert D., Mattauch L., Combet E., Edenhofer O., Hepburn C., Rafaty R., Stern N., 2018. Making carbon pricing work for citizens, *Nature Climate Change*, 8, 669-677, <http://dx.doi.org/10.1038/s41558-018-0201-2>



tabou. L'auteur fait le pari que ce rejet politique peut être évité, d'une part en levant les mécompréhensions du dossier (d'où l'effort de vulgarisation à destination des politiques et des citoyens), d'autre part en reconsidérant les choix des détails cruciaux du dispositif, en premier lieu comment sont redistribuées à la population les recettes de la taxe carbone.

Il est d'abord rappelé pourquoi il est souhaitable de réduire drastiquement les émissions de carbone : certes pour éviter les coûts sociaux, trop élevés, des perturbations climatiques qu'auront à subir les générations futures, mais aussi pour les bénéfices qu'apporterait aux citoyens d'aujourd'hui une action climatique ambitieuse, en améliorant la qualité de l'air et la santé, en stimulant l'économie, l'innovation et l'emploi, en offrant l'opportunité de redistribuer la valeur du carbone et donc les richesses dans un sens plus favorable aux vulnérables et à la réduction des inégalités. Il s'agit d'une politique à défendre car elle est souhaitable aujourd'hui pour les cobénéfices sociaux et économiques qu'elle peut apporter. Si le principe d'une action climatique peut, selon l'auteur, agréger les militances politiques, il faut encore pouvoir s'accorder sur ses modalités précises.

J. Boyce se tourne alors vers les raisons pour lesquelles l'application d'un prix du carbone est une solution efficace et équitable pour réduire les émissions. Il précise qu'un prix ne s'oppose pas à des normes, des réglementations, ou toutes autres mesures pour réduire les émissions, comme celles proposées par la Convention citoyenne pour le climat. Mais le renchérissement des énergies fossiles est nécessaire car ces mesures seules ne parviennent pas à faire barrage au contre-courant trop fort de l'argent qui continue d'affluer vers les énergies les moins chères. Le maintien d'une politique de bas prix des énergies fossiles favorise la multitude des choix de production et de consommation qui entretiennent les dépendances aux énergies fossiles. Elle décourage économiquement les efforts pour réduire cette dépendance. Il est expliqué de manière très complète et pédagogique comment fixer et administrer ce prix de façon à sécuriser le respect d'une trajectoire de réduction d'émissions, comme celle décrite dans la Stratégie nationale bas carbone française.

La taxe carbone est souvent opposée aux autres mesures qui seraient plus efficaces et plus justes socialement. Il est donc très intéressant de lire la façon dont l'auteur expose le besoin d'un prix. Il s'agit d'une assurance pour atteindre l'objectif de réduction d'émissions en complément des autres mesures : si les nouvelles réglementations, normes, innovations, planifications et programmes d'investissement suffisent à réduire efficacement et équitablement les émissions, l'incitation-prix additionnelle nécessaire pour atteindre l'objectif sera moindre (la taxe carbone). La valeur du prix du carbone

est donc le coût d'une assurance nécessaire, celle d'atteindre l'objectif de baisse des émissions. Par contre, J. Boyce ne dit pas précisément quel est le meilleur équilibre de mesures (tarifaires et non tarifaires). Il suppose simplement que l'objectif ne sera pas atteint, ou que le coût social sera supérieur si l'on choisit d'utiliser uniquement les mesures non tarifaires.

Une des particularités et qualités du livre est de ne jamais laisser de côté la raison éthique et politique. Il présente une conception étendue de « justice climatique » très intéressante et pertinente. Il ne s'agit pas seulement d'évoquer l'injustice entre les générations actuelles qui profitent des énergies fossiles et les générations futures qui en subiront les dommages climatiques, ou encore l'injustice entre les bénéfices économiques des pays riches plus émetteurs de gaz et les coûts des dommages sociaux supportés disproportionnellement par les populations pauvres, plus exposées et vulnérables. Plutôt que pour indigner ou opposer, les principes éthiques sont évoqués avant tout afin de susciter l'adhésion à une politique collective. Donner un prix n'est pas punitif. Il ne s'agit pas de faire payer des pollueurs dont beaucoup peuvent se sentir piégés dans leur dépendance aux énergies fossiles. Il s'agit de gérer collectivement un bien commun, une ressource gaspillée par un libre accès et un libre-service : la capacité limitée de la planète à stocker des gaz à effets de serre sans entraîner des perturbations climatiques trop coûteuses. Mais cette éthique du commun est surtout mobilisée pour justifier un choix particulier d'usage de la « rente carbone » collectée.

L'argumentaire est le suivant : garder les ressources fossiles dans le sol augmentera les prix des énergies fossiles, en tout cas tant que nous en dépendons pour nos besoins courants et pour le fonctionnement de nos économies. Si on oblige les producteurs d'énergie fossile à limiter l'extraction de ces ressources, les prix sur les marchés augmenteront aussi. Mais comme un choc pétrolier, la rente carbone sera captée au détriment du revenu des consommateurs sous la forme de rentes pétrolières et gazières pour les producteurs. Or il existe, sur le plan éthique et politique, des usages de la rente carbone plus justifiés. Une taxation du carbone permet au contraire de collecter et de gérer collectivement la rente carbone, puis de choisir politiquement comment l'utiliser pour compenser la hausse inexorable des prix des énergies dont il faut rationner l'usage. La redistribution de la rente carbone défendue par J. Boyce repose sur un principe de propriété universelle du climat, égalitaire et inaliénable. Selon ce principe, chacun a droit à une fraction égalitaire du budget carbone que se donne la collectivité. Chacun a également droit à une fraction égalitaire de la rente carbone. Ce principe éthique est proche de celui des droits civiques, égalitaires et cosmopolitiques. La tarification n'est pas une privatisation de l'atmosphère, c'est la vente des droits universels

de son utilisation. Au contraire, la gratuité des émissions de carbone est injuste car elle autorise une capture privée de ces droits et des bénéfices de l'utilisation de l'atmosphère par les producteurs et les gros utilisateurs d'énergie fossile. L'auteur défend également l'idée que la redistribution égalitaire réduira les inégalités, puisqu'aujourd'hui les plus riches utilisent plus les énergies fossiles et captent la rente du carbone. Une redistribution égalitaire permettrait donc de faire contribuer davantage les plus aisés à la lutte pour la préservation du climat, tout en redistribuant des dividendes du carbone aux pauvres et aux classes moyennes. Ceux-ci recevront plus que leur contribution au titre du prix du carbone. Il nomme « socialisme libertaire » cette philosophie sous-jacente à la réforme, alliant propriété universelle et attachement à l'égalité.

Ce petit livre donne donc des bases très complètes à un dossier qui n'est pas clos. En France, le gel de la taxe carbone suite au mouvement des Gilets jaunes n'a pas permis de trouver la façon d'articuler les questions sociales aux questions écologiques. Étant donné les demandes de justice sociale et d'action climatique plus ambitieuse, il s'agit d'une question qui se posera à nouveau. Il est important de pouvoir la poser collectivement et démocratiquement, sans quoi d'autres mouvements sociaux s'opposent à la réduction nécessaire des émissions de CO<sub>2</sub>, ou bien les mesures qui seront prises au titre de l'injonction écologique auront des conséquences sociales indésirables.

Si le livre offre la direction à creuser, on trouvera dans l'argumentaire des difficultés. Par exemple, la proposition de dividende carbone égalitaire tient insuffisamment compte des différences de marges de manœuvre pour réduire l'usage des énergies fossiles<sup>8</sup>. Les inégalités de « capacité d'action » ne calquent que très partiellement les inégalités de revenus. Les Gilets jaunes ont souligné les inégalités entre les populations urbaines et les populations périurbaines, plus dépendantes de la voiture. En France, pour leur transport, près de la moitié des ménages qui appartiennent aux 10 % les plus pauvres émettent plus qu'un quart des 10 % les plus riches. De plus, la compensation des individus-consommateurs laisse de côté la question de la production. Le renchérissement des énergies fossiles touche aussi les coûts de production. Si cette hausse de coûts n'est pas compensée, les prix, l'emploi, l'activité et les revenus seront touchés. Cela pèsera plus au final sur le pouvoir d'achat et sur les perspectives économiques des plus vulnérables.

Il est donc très intéressant aujourd'hui pour un lecteur français de lire ce petit livre. À la fois pour se demander si la solution défendue est une réponse suffisante aux demandes de justice sociale et d'écologie, ou, à défaut, afin de disposer d'une base solide pour réfléchir à des politiques plus adaptées.

**Emmanuel Combet**

(Agence de la transition écologique [Ademe],  
Montrouge, France)

[emmanuel.combet@ademe.fr](mailto:emmanuel.combet@ademe.fr)

### Qu'est-ce qu'une plante ? Essai sur la vie végétale

Florence Burgat

Seuil, 2020, 200 p.

Qu'est-ce qu'une plante ? La question valait d'être posée en des termes aussi simples, afin d'échapper enfin à tout détour : nommer, classer, décrire, débiter des trésors de connaissances sur la biologie végétale, mais au bout du compte, s'y perdre en perdant le lecteur à son tour, quand il ne s'agit pourtant que de nous interroger sur ce qu'est la nature propre de la plante et de la vie qui la sous-tend.

On pourrait, au premier abord en découvrant ce livre qui se saisit d'une question aussi fondamentale, reprocher à son auteure d'être philosophe et non pas botaniste, et de s'intéresser plus habituellement aux animaux qu'aux plantes. Ce serait alors omettre que la découverte de la plante nécessite justement un tel pas de côté, une telle prise de distance avec les accaparements disciplinaires ou thématiques usuels, de même qu'avec les objets privilégiés où se pose habituellement le regard.

Et c'est là, précisément, que ce livre se révèle intéressant. Dès l'introduction de l'ouvrage, l'auteure se dégage de tout néo-animisme qui, sans le vouloir, ou à être trop indifféremment déployé, peut concourir à recouvrir d'un voile les dissemblances au sein du vivant. L'antispécisme, affirme-t-elle, ce « règne de l'indistinction », constitue lui-même un obstacle de taille pour qui souhaiterait sonder les spécificités végétales et l'altérité qu'elles engagent. Florence Burgat (philosophe, directrice de recherche à l'INRAE) risque même l'hypothèse selon laquelle la vie végétale correspondrait à « la vie à l'état pur » puisque, mieux que tout autre être vivant, la plante épouse son milieu et ne s'y soustrait pas. Cette « vie à l'état pur », allons-nous découvrir dans la deuxième partie du livre, serait aussi et surtout une vie qui n'est pas le vivre. Mais restons-en là pour le moment et contentons-nous, dans un premier temps, de tourner les pages.

Dans une première partie, de manière très didactique, F. Burgat rappelle d'abord les bases épistémologiques du végétal, en convoquant Georges Canguilhem pour rappeler que la vie est « un sens inscrit dans la matière ».

<sup>8</sup> Voir à ce sujet Pottier A., Combet E., Cayla J.-M., de Lauretis S., Nadaud F., 2020. « Qui émet du CO<sub>2</sub>? Panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*, 169, 73-132, [www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/3-169OFCE.pdf](http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/3-169OFCE.pdf).

Elle précise notamment comment les botanistes se sont tout d'abord attachés à dessiner le portrait de la vie végétale, avant d'en sonder l'architecture intérieure, puis de buter sur des questionnements relatifs à cette étrange bipolarité du vivant, l'animal d'un côté, le végétal de l'autre, et d'affronter enfin la question abyssale de l'individualité végétale. Car les conditions de l'individualité ne sont-elles pas justement, nous rappelle l'auteure, « la rupture avec le milieu, que manifeste la mobilité, et la rupture avec la lignée, que manifeste la sexualité » ?

Et si des analogies demeurent entre les deux grands règnes du vivant et présentent un intérêt heuristique, encore faut-il, prévient F. Burgat, déjouer le piège de l'anthropomorphisme, celui-là même que manient les faiseurs de grands succès de librairie. Mais le « phytocentrisme » en est un autre, puisque non seulement impossible à accomplir, mais aussi en contradiction avec la nature même de tout végétal, qui déborde sur son milieu, le façonne et s'en revêt selon une entité hybride plante-milieu. De fait, se demander ce qu'est une plante, c'est devoir s'interdire tout « phytocentrisme », de même que tout « mésocentrisme » – pour reprendre ici un terme dérivé de la mésologie du biologiste et philosophe allemand Jacob von Uexküll – et hybrider au contraire ces deux postures dont chacune, prise séparément, doit être considérée comme réductrice. Dit autrement, et en suivant la pensée de Hegel dont l'auteure est familière, c'est admettre que pour une plante, il n'y a en réalité rien d'étranger. Belle conclusion, pleinement conforme à ce que la biologie végétale et l'écologie révèlent de la part d'un règne remarquablement apte à nouer des collaborations avec les autres règnes.

La deuxième partie vise, logiquement, à creuser plus avant la question soulevée par le titre du livre. Citant Renaud Barbaras selon qui « le vivre est la vie vécue par un vivant mortel », et se référant au caractère potentiellement immortel des végétaux supérieurs, dès lors soustraits à la menace constante de leur propre mort, F. Burgat déduit tout d'abord que la plante échappe au statut de sujet. Leur forme ouverte et leur temporalité sous-tendue par une croissance indéfinie conduisent assurément les plantes à échapper à la possibilité de disposer d'un « monde vécu environnant ». Le terme d'« environnement », effectivement, ne saurait valoir que pour un être fermé et centré sur soi. Encore faut-il observer que cela n'empêche toutefois pas la plante de disposer d'un « milieu », pour en revenir une nouvelle fois aux travaux d'Uexküll auxquels l'auteure fait elle-même largement référence.

Si cette appréciation relative à l'absence d'individualité végétale apparaît discutable, d'autant que d'autres traits des végétaux viennent à l'appui de la thèse opposée, notamment lorsqu'on se réfère à la notion d'être colonial défendu par le botaniste Francis Hallé

– ou plus anciennement, de fédération de bourgeons comme le proposa le poète Goethe –, et si l'on considère alors qu'un bourgeon peut être tout à fait considéré comme un individu, l'argumentaire de F. Burgat ici déployé n'en reste pas moins stimulant.

L'auteure aborde alors la question de la conscience végétale, qu'elle réfute par le fait que « l'être potentiellement immortel, ou qui se renouvelle sans cesse, n'éprouve pas le temps, parce qu'il n'a pas l'unité d'un individu qui se connaît comme étant le même malgré la diversité de ses expériences. » Là encore, l'assertion devient discutable si l'on se saisit de l'ambivalence de la plante, à la fois singulière et plurielle puisque fédération intégrée d'entités individuelles. Elle n'en conserve pas moins sa force et sa pertinence, de même que son intérêt heuristique si l'on change de niveau d'organisation pour passer de celui du bourgeon à celui de la plante tout entière.

Cette deuxième partie s'achève sur une référence assez inattendue à la beauté végétale, puisque « sans la vie végétale, une grande partie de la beauté du monde disparaîtrait. » Sans y faire explicitement référence, ces quelques pages consacrées à la beauté des plantes évoquent en creux les travaux conduits par la biosémiologie, selon lesquels tout vivant se donne à percevoir. S'il était besoin de faire valoir l'originalité de l'ouvrage de F. Burgat, il suffirait probablement d'évoquer ce point qui ouvre une porte tout à fait nouvelle sur la connaissance du végétal.

La troisième partie, nettement plus courte que les précédentes, intitulée « Morale et droit », explore les parallèles susceptibles d'être ici établis entre l'animal et le végétal. Il apparaît assez vite qu'elle est davantage sous-tendue par l'animalité, dont l'auteure est familière, que par la végétalité. Elle prend dès lors l'apparence d'une greffe un peu incongrue, opérée sur un ouvrage qui aurait sans doute gagné à être entièrement consacré au végétal, plutôt que de basculer assez soudainement vers la considération de la cause animale.

Sans surprise, la question de la « sensibilité » végétale, terme que F. Burgat réfute aux plantes, parce qu'elle lui paraît « mal définie », et auquel elle préfère celui d'êtres « *sentients* », apparaît très vite. Et voilà qui fait écho, observe l'auteure, avec une forme de surenchère animiste contemporaine, « comme si la connaissance du désastre était, en l'occurrence, de peu d'effets, sinon vaine, et que la spiritualisation de la nature était plus prometteuse. » Ce à quoi on pourrait reprocher ici à l'auteure une forme de procès d'intention ou, peut-être, de mésinterprétation. Il eût au moins fallu préciser en quoi l'animisme pourrait être considéré comme davantage blâmable que le naturalisme.

L'intitulé de la dernière sous-partie est quant à lui explicite : « La souffrance des plantes, nouveau contre-feu à la cause des animaux ». F. Burgat entrevoit de la sorte « un cheval de Troie pour saper la pertinence des interrogations portant sur les conditions de détention et de mise à mort des

animaux ». Là encore, c'est sans doute prêter beaucoup d'intention à ceux qui se contentent d'abord d'entrevoir, dans le commun du vivant, autre chose que de la biochimie, de la génétique, de la physiologie ou de l'agencement de mécanismes et de lois, et considèrent avec intérêt ce que Jean-Christophe Bailly qualifie de « nappe phréatique du sensible ». Dût-on entrevoir là une forme de néo-animisme, on peut alors estimer que cela n'est pas nécessairement indigne de toute attention et ne correspond pas davantage à une forme camouflée de défense du spécisme. Disons qu'il existe d'autres moyens d'infirmier la vraisemblance de la souffrance végétale, en recourant notamment à quelques fondamentaux de la biologie de l'évolution, et préciser, par exemple, que chez un être dépourvu de mobilité, la souffrance ne revêt aucun sens.

On peut aussi regretter qu'au fil de l'ouvrage, la plante soit dépeinte selon une forme passive. Ainsi est-elle présentée comme essentiellement « mue par son environnement », alors que l'écologie végétale révèle au contraire combien, en retour, la plante façonne et transforme son milieu telle une actrice dont on pourrait dire au contraire qu'elle ne se laisse pas faire. On peut aussi déplorer quelques saillies à l'encontre de philosophes contemporains, ce qui n'avait rien d'indispensable et vieillira probablement mal.

Pour autant, dégagée de tout poncif ou de toute posture convenue, F. Burgat nous offre ici une réflexion libre et très avancée sur la vie végétale. De manière incontestable, son ouvrage est à porter au premier rang de la littérature française contemporaine sur l'ontologie végétale.

**Jacques Tassin**

(Cirad, UPR Forêts et Sociétés, Montpellier, France)

[jacques.tassin@cirad.fr](mailto:jacques.tassin@cirad.fr)

### **Et si le vivant était anarchique ? La génétique est-elle une gigantesque arnaque ?**

Jean-Jacques Kupiec

Les Liens qui libèrent, 2019, 247 p.

Jean-Jacques Kupiec est typiquement le scientifique qui ne démord pas de son idée. En l'occurrence c'est un biologiste, bien connu des familiers du Centre Cavailles (ENS-Paris), qui poursuit depuis quarante ans une même conviction : « Je crois avoir proposé en 1981 l'un des premiers modèles d'expression stochastique des gènes (sinon le premier), lui attribuant un rôle moteur dans l'ontogenèse » (p. 236). Depuis, il ne cesse de reformuler, de préciser, de consolider son intuition première. Après son livre à succès avec Pierre Sonigo<sup>9</sup>, il prolongea seul ses thèses qui peuvent désormais se résumer en un concept :

celui d'« ontophylogenèse ». Ce concept réunit l'ontogenèse (le développement d'un organisme individuel) et la phylogenèse (l'évolution des espèces) en un processus unique au cours duquel les cellules sont gouvernées par un darwinisme cellulaire. Ou plutôt, se gouvernent elles-mêmes. Pour Kupiec, l'ontophylogenèse n'est pas seulement une position scientifique mais une position politique. Dans son grand livre déjà, *L'origine des individus* (Fayard, 2008), le lien entre la critique scientifique du paradigme génétique et la critique morale de ses abus (tel l'eugénisme) était explicite. Dans ce dernier livre encore, épistémologie et philosophie politique semblent vouloir se rejoindre. Nous aurions aimé y lire une approche historique et philosophique plus approfondie du lien entre darwinisme et anarchisme. Mais autant prévenir le lecteur : il n'apprendra rien, ou peu, sur ce lien.

Le sous-titre, *La génétique est-elle une gigantesque arnaque ?*, est de mauvais goût, mais indique l'argumentation de l'ouvrage partagée entre la construction d'une théorie anarchique du vivant et la déconstruction, plus convaincante, de la théorie génétique qui en est le préalable. L'ennemi de Kupiec, depuis toujours, c'est le déterminisme génétique et ses métaphores (information, programme, etc.). C'est plus généralement la génétique elle-même, dont les fondations ne tiennent pas car « même les séquences d'ADN qu'on appelle "gène" sont des entités variables » (p. 125). L'alternative radicale que propose l'auteur dès le premier chapitre est de dire que le fonctionnement du génome est probabiliste, qu'il est intrinsèquement stochastique en ce sens que la variation aléatoire est nécessaire à sa réalisation. Son but est de réconcilier l'explication de l'évolution (qui est darwinienne) avec l'explication du développement (qui est déterministe), et pour cela révolutionner cette dernière. En gros, c'est tout l'édifice de la « théorie synthétique de l'évolution » que Kupiec prétend révolutionner, sans nécessairement informer le lecteur novice de toute la richesse de celle-ci.

La pensée de Kupiec est philosophiquement exigeante, en ce sens qu'elle propose une conversion radicale pour laquelle « l'espèce et l'individu ne sont pas des entités premières, mais des entités secondaires abstraites du flux du vivant (le flux des générations fait de lignées généalogiques) » (p. 208). Dans cette optique, l'organisme et l'organisation sont des illusions anthropocentriques : « ce qu'on appelle "organisme" est un état d'équilibre transitoire des sociétés cellulaires, un compromis entre la tendance des cellules à varier indéfiniment, et les contraintes sociales ou environnementales qui s'exercent sur elles et qui les poussent à coopérer [...]. Dans la perspective anarchiste, il y a autogestion cellulaire et non auto-organisation » (p. 222). Cette dernière citation illustre les limites de son style, non seulement parce que la métaphore de l'autogestion,

<sup>9</sup> Kupiec J.-J., Sonigo P., 2000. *Ni Dieu ni gène. Pour une autre théorie de l'hérédité*, Paris, Seuil.

assimilée ici à de l'«hétéro-organisation<sup>10</sup>», n'est pas développée dans le livre, mais aussi parce qu'elle pose plus de questions qu'elle n'en résout : à la place de l'«organisme», nous avons la «société» (et les «contraintes» de son «environnement») qui nous force à «coopérer». L'auteur semble parfois dépassé par ses propres questions, car son coup de force n'est pas de proposer une autre théorie de l'hérédité mais de tenter de penser le vivant, tout le vivant, son développement et son évolution, sous une même théorie, et cela sans recourir au concept d'hérédité.

Il y a selon Kupiec trois modèles pour rendre compte du développement embryonnaire : le modèle inductif autoritaire, le modèle inductif avec bruit, et le sien, qu'il nomme désormais le modèle darwinien anarchiste (figure 4, p. 198). La formalisation la plus rudimentaire de ce modèle est celle du «tas de cellules», chacune se différenciant selon sa position et donc selon son environnement (figure 2, p. 185). Dans ce modèle, le processus de sélection est réduit à un processus de stabilisation des variations cellulaires sous contraintes environnementales. La théorie de Kupiec vise non seulement à dépasser les impasses du réductionnisme génétique (l'ordre dans le vivant par les molécules) mais aussi celles de l'holisme (l'ordre par le tout de l'organisme). L'ordre, pour l'auteur, c'est le déterminisme et l'essentialisme génétiques : le principe d'ordre par l'ordre. Et ce qu'il nomme «désordre» – puisqu'il parle peu, dans ce livre, de hasard – désigne en réalité la primauté de la variation, à laquelle il réduit le darwinisme. La variabilité individuelle nécessaire au raisonnement darwinien est ici transférée à la variabilité de l'expression des gènes. Le troisième chapitre sur le «désordre» (dans le développement embryonnaire, dans la différenciation cellulaire, dans l'expression des gènes et dans les génomes) traite en réalité de variabilité au sens large (à la fois variation stochastique et plasticité).

Le deuxième et le quatrième chapitres sont des survols historiques, l'un sur la génétique, l'autre sur la théorie de l'évolution. Son histoire de la génétique, qui va de Mendel à Morgan en passant par De Vries, Weismann et Johannsen, est entièrement tendue vers sa conclusion : la génétique n'apporte aucune définition satisfaisante du gène ou du caractère. Si Kupiec accorde une place importante à Thomas Hunt Morgan (1866-1945), c'est qu'il incarnerait le double discours de la théorie génétique qui prétend à la fois suffire et ne pas suffire à donner une explication du développement embryonnaire. Dans le premier cas, il

s'agit d'une conception causale de la génétique (CCG), dans le second, d'une conception faible de la génétique (CFG) qui rassemblerait tout ce qui vient contredire l'équation «un gène = un caractère» sans renoncer ni à l'un ni à l'autre de ces concepts. Son survol historique se conclut sur des points plus techniques, mais ici simplifiés : l'impossible articulation entre génétique mendélienne et génétique moléculaire d'une part, et la non-spécificité des réseaux de protéines d'autre part. Son histoire de la théorie de l'évolution, de Buffon à la «Synthèse», est elle-même entièrement tendue vers sa conclusion : la synthèse entre darwinisme et génétique est impossible, il faut donc sacrifier la seconde. Le cinquième chapitre sur le «corps autogéré» déroule également une approche historique où il est question de l'obstacle finaliste en biologie, du développement de la théorie cellulaire et de l'avènement du concept de milieu intérieur et de son application dans le champ de l'embryologie.

C'est essentiellement dans le troisième et le cinquième chapitres qu'on trouve les études expérimentales et les recherches scientifiques à l'appui de sa thèse. Il suggère, à la suite d'András Paldi, que le ratio nutriments/oxygène «pourrait être l'élément clé du milieu intérieur agissant comme contrainte sélective sur des cellules se différenciant par variation aléatoire» (p. 187). C'est dans la section intitulée «preuve expérimentale du modèle anarchiste» (p. 202-203) qu'il évoque enfin les recherches compatibles avec son modèle. Il cite notamment les travaux de Bertrand Laforge dont les simulations d'automates cellulaires ont démontré qu'il était possible de générer des tissus différenciés de manière fiable et reproductible, et sa collaboration avec Thomas Heams dont il a dirigé la thèse. Mais son modèle s'inspire de philosophie autant que de science : il convoque ailleurs l'«ontophylogenèse» de Diderot et son nominalisme intégral aussi bien que la «spirale reproductive», expression qu'il emprunte au philosophe Jérôme Rosanvallon pour signifier l'idée d'un cycle ne revenant jamais sur lui-même du fait de la variabilité (p. 211).

Le sixième et dernier chapitre répond à sept objections possibles. Ces réponses insistent d'abord sur l'originalité de sa théorie vis-à-vis : 1) de la théorie dénommée «évo-dévo» (car il se débarrasse de la distinction même entre développement et évolution); 2) des théories de l'auto-organisation (car il se débarrasse de l'idée même d'organisation en s'appuyant sur le darwinisme); 3) de l'épigénétique (car il se débarrasse, avec le déterminisme de l'environnement, de l'hérédité elle-même). Puis, ces réponses insistent ensuite sur la pertinence de sa théorie en affirmant : 4) que le darwinisme est compatible avec l'anarchisme, car tous deux ont en commun «un mode de causalité dans lequel la variabilité est première» (p. 228). L'anarchisme dont il s'inspire n'est pas celui individualiste de Max Stirner mais celui de Pierre Kropotkine qui, rappelle-t-il, ne confond pas l'individuation avec

<sup>10</sup> «Il serait plus exact de parler d'hétéro-organisation, pour indiquer le fait que le système s'organise sous l'effet de la contrainte provenant de l'environnement. L'organisation produite dépend de cette contrainte et non d'un phénomène d'émergence spontanée à partir des composants du système.» (Kupiec, *L'origine des individus*, Paris, Fayard, 2008, p. 128)

l'individualisme ; 5) que la théorie probabiliste est compatible avec le développement d'un organisme, dès lors qu'on s'est défait de deux préjugés (le premier consistant à croire que le développement embryonnaire est invariant, le second qu'un phénomène probabiliste n'est pas reproductible) ; 6) que le hasard n'est pas la mesure de notre ignorance, tandis qu'il a une signification ontologique ; et 7) que son travail n'est pas « de la philosophie » qui « ne sert à rien », mais un programme de recherche scientifique alternatif : « Le nouveau programme de recherche doit donc viser à élever la variabilité aléatoire du statut de simple fluctuation à celui de paramètre explicatif » (p.244). On ne comprend pas bien où commence et où finit ce domaine de recherche. Une chose semble certaine, il n'est pas d'abord un programme d'histoire et de philosophie des sciences qui chercherait à mieux comprendre les liens du darwinisme et de l'anarchisme. La seule chose précise qui nous est dite sur ce lien tient dans les lignes suivantes :

« Le darwinisme et l'anarchisme s'opposent à l'idée d'un ordre préétabli qui s'imposerait à la nature ou aux sociétés humaines. Tous deux mettent en avant la vision d'une autoconstruction à partir de relations directes entre les êtres vivants ou les humains, dans lesquelles la dépendance mutuelle et la coopération sont des éléments clés. Dans les deux cas, cette autoconstruction conduit à l'individuation des êtres vivants ou des humains. La conception anarchiste du vivant étend ce cadre théorique à l'ontogenèse. Elle renie l'ordre, le centralisme, la soumission à un programme. Elle considère le corps vivant autogéré par ses cellules, dont les interactions ambivalentes conduisent à leur individuation » (p. 235-236).

On ne peut pas reprocher à Kupiec son absence de clarté ni la pertinence de son questionnement. Mais on peut lui reprocher la simplification, parfois abusive, de ses réponses et ses oppositions caricaturales : d'un côté l'ordre par l'ordre (la génétique et les aristotéliens) et de l'autre l'ordre par la variation désordonnée (Darwin, Kupiec et les anarchistes non individualistes).

L'auteur a trois ennemis, le gène et l'environnement sous sa forme instructive (le signal) ou sous sa forme perturbatrice (le bruit). Mais du coup, le rôle de l'environnement est désormais uniquement sélectif ou plutôt stabilisateur (de variations individuelles aléatoires). Si bien que dans son raisonnement, le concept de milieu intérieur semble finalement réductible à celui d'environnement<sup>11</sup>, et l'adaptation trop implicitement convoquée n'échappe pas à sa circularité (par laquelle il définit l'« essentialisme » qu'il condamne) puisqu'elle

<sup>11</sup> En quelque sorte, pour Kupiec, l'organisme intériorise son environnement. Cette idée, contestable (notamment dans la lecture qui est faite de Claude Bernard), était déjà développée dans le chapitre six (sur l'hétéro-organisation) de *L'origine des individus* (2008).

est à la fois ce qui est expliqué et ce qui explique. Ce livre ne mobilise pas suffisamment la philosophie de la biologie, et particulièrement l'épistémologie de la sélection naturelle ni la philosophie générale, alors même que ces questions relèvent de la bonne vieille métaphysique. On s'étonnera, par exemple, de l'absence de référence à Gilbert Simondon qui lui aurait permis d'affiner sa compréhension de l'individu (ou plutôt de l'individuation) comme relation. On s'étonnera symétriquement de voir citer Sartre, car au niveau de généralité où il en reste, Kupiec aurait aussi bien pu affirmer que le vivant est existentialiste plutôt qu'anarchique.

« Un être vivant », écrit Kupiec, « n'est pas un organisme qui réalise un ordre (plan) préétabli, mais une communauté qui se construit par les relations des cellules qui la composent » (p. 188). Soit ! Si le programme de recherche « anarcho-darwinien » semble encore trop imprécis, les questions mises en branle par cette pensée audacieuse sont si riches et nombreuses qu'elles devraient intéresser le lecteur de cette revue par le croisement qu'elles induisent entre philosophie, sciences naturelles et sciences sociales, entre biologie et politique.

**Victor Petit**

(Université de technologie de Troyes, ICD-CREIDD,  
Troyes, France)

[victor.petit@utt.fr](mailto:victor.petit@utt.fr)

### **Le temps du paysage.**

#### **Aux origines de la révolution esthétique**

Jacques Rancière

La Fabrique, 2020, 135 p.

Dans cet essai, Jacques Rancière propose l'analyse d'un moment spécifique de l'évolution du régime esthétique de l'art, l'époque où le paysage devient un objet à part entière de la pensée, à la fois expérience sensible et métaphore d'un modèle d'organisation sociale. Cette époque, dont les limites chronologiques coïncident avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, se singularise par le développement d'une riche littérature consacrée à la description du paysage et à des querelles sur les principes d'aménagement des jardins. Du point de vue théorique, elle atteint son point d'orgue avec l'introduction, par Emmanuel Kant (1790), de l'art des jardins dans les beaux-arts, en tant qu'art figuratif appartenant, avec la peinture, à la catégorie des arts de l'« apparence sensible ».

Ce glissement de la conception des jardins du domaine de l'architecture, discipline à laquelle elle était traditionnellement associée, à celui de la peinture, constitue une mutation majeure dans l'appréhension de son statut artistique, et plus encore dans la façon de percevoir la nature en tant que modèle à imiter. Devenant un art de l'apparence, donc du regard, l'art des jardins revendique, bien au-delà du bagage de compétences techniques

nécessaires pour la réalisation des projets (c'est-à-dire d'objets ayant une étendue spatiale), l'absence de toute finalité précise en dehors du plaisir de la contemplation. Il se fait ainsi apparence, exactement comme la peinture, d'une image du monde qui excède la dimension formelle des objets pour questionner le concept même de nature et la façon dont l'artiste peut en imiter les traits.

À partir de ce constat, l'œuvre de Rancière expose les différentes étapes d'un débat théorique qui amène à une véritable révolution au sein des beaux-arts. Pour débiter, il retrace (chapitre I, « Un nouveau venu dans les beaux-arts ») la genèse du mouvement qui conduit l'art des jardins et du paysage à prendre place parmi les arts libéraux, c'est-à-dire parmi les arts dont la finalité dépasse largement le domaine des besoins humains, pour s'élargir à la production du plaisir qui dérive de la contemplation de la beauté, entendue comme imitation de la nature. Reprenant les considérations exposées par le théoricien anglais Thomas Whately dans ses *Observations on modern gardening* (1770), il montre que cette « promotion » s'accompagne de l'élaboration d'un nouveau modèle de composition paysagère, celui du jardin pittoresque anglais, censé avoir libéré l'art des jardins des « entraves de la régularité » et de l'avoir transformé en « l'art de disposer de la manière la plus parfaite les objets de la nature ». Or, explique Rancière, c'est précisément autour de la notion même de nature que les théoriciens de l'art des jardins et les voyageurs épris des paysages dits du « sublime » apportent une contribution qui s'avère révolutionnaire. Car, pour cette nouvelle génération d'intellectuels et d'artistes, qui conteste les catégories traditionnelles, la nature n'était pas l'ensemble ordonné des lois intérieures des choses – selon les définitions données au XVII<sup>e</sup> siècle – mais plutôt l'ensemble désordonné des effets qui n'obéissent à aucun plan préordonné ni à aucune hiérarchie. Elle n'est pas une notion abstraite, mais un spectacle concret, celui des « scènes de paysage » où des éléments différents et à l'apparence discordante s'articulent jusqu'à former un tout harmonieux. Par conséquent, « imiter la nature », dans la peinture de paysage comme dans la composition des jardins, ne signifie pas en suggérer les traits par des compositions attentivement orchestrées, mesurées et calibrées, où chaque élément, soigneusement sélectionné, entretient un rapport avec les autres. Cela signifie, au contraire, s'inspirer de la liberté de la nature, qui ne répondant à aucune volonté ni à aucun ordre intérieur, compose ses « scènes » articulant l'air, la terre et l'eau avec le jeu des ombres et des lumières.

Afin d'approfondir ce concept (chapitre II, « Les scènes de la nature ») qui constitue le maître mot de la littérature anglaise sur les jardins, J. Rancière montre comment au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle la « scène de paysage », ce paysage prosaïque qui jusque-là n'avait jamais intéressé les peintres, commence à mériter le nom

de nature et comment *de facto* elle devient la nouvelle norme dont l'art doit s'inspirer. Exprimant sa puissance à travers la composition de scènes, la nature devient alors une artiste à part entière, mais une artiste d'un genre unique et particulier. Car à la différence des autres artistes, ses œuvres n'ont aucune finalité et ne sont le résultat d'aucune volonté, mais traduisent plutôt l'exercice d'une liberté totale. Cependant, précise l'auteur, cette liberté n'est pas à confondre avec le hasard, mais à associer au principe qui depuis l'Antiquité régit l'art de l'imitation : l'unité dans la variété.

Comment traduire alors, dans l'aménagement des jardins – et dans la peinture – cette nouvelle nature qui, bien que rebelle à toute régularité, arrive à composer des scènes unitaires et cohérentes ? Cela se fait, explique J. Rancière, en deux temps. Initialement, par l'opposition entre deux modèles de composition : celui des jardins réguliers français, appréhendés comme la mise en scène, avec les matériaux de la nature, du pouvoir d'un monarque absolu ; et celui des jardins irréguliers anglais, censés représenter la « nature des choses », l'unité qui caractérise les compositions de la « libre » nature. Toutefois, il apparaît bientôt évident que cette opposition n'est qu'apparente. Comme le montrent les écrits de Richard Payne Knight et Uvedale Price, en effet, tant les jardins conçus par André Le Nôtre et ses élèves que ceux dessinés par Lancelot (Capability) Brown et ses successeurs relèvent, avec une écriture différente, du même principe : l'imposition à la libre nature d'un ordre artificiel, traduction de la vision du roi ou du propriétaire aristocratique.

Pour pouvoir imiter véritablement la nature, l'art des jardins doit donc adopter une nouvelle méthode. Elle doit se dépouiller de toute finalité et apprendre à composer avec les critères que son modèle utilise pour agencer ses scènes, c'est-à-dire sans aucune sélection, en mélangeant des éléments très variés, parfois opposés et à l'apparence mouvante. En un mot, elle doit réaliser les deux opérations qui sont à la base de la beauté pittoresque : la division et l'assemblage des parties. Cela ne signifie pas, bien entendu, que les paysagistes doivent apprendre à reproduire le paysage des peintures ou à reprendre les mêmes procédés techniques, mais qu'ils doivent s'inspirer de l'œuvre de certains peintres sensibles aux charmes des paysages « vulgaires » (comme Claude Lorrain, Nicolas Poussin ou encore Thomas Gainsborough) pour saisir, dans l'assemblage d'objets jusque-là perçus comme insignifiants, le travail de la nature.

Les paysagistes doivent donc apprendre à regarder la nature comme les peintres, dans la mesure où la peinture est un art du regard, l'art de ceux qui arrivent à percevoir, dans les spectacles ordinaires de la vie rurale ou dans la morphologie banale d'un arbre ou d'un rocher, un caractère, une unité et une dignité esthétique jusque-là réservée à des exemplaires savamment mis en scène

(chapitre III, «Le paysage comme la peinture»). De ce fait, le tableau n'est pas tant la traduction formelle d'une idée (celle de l'ensemble des relations de cause à effet qu'on appelait «nature») que le prolongement, par le regard de l'artiste, du jeu des apparences réalisé par la nature, de sa puissance débordant toute traduction formelle. Car finalement, explique J. Rancière, ce qui se cache réellement derrière cette littérature sur l'aménagement des jardins est davantage la tentative de réformer le regard sur l'art et sur le concept de beau que la volonté de donner des recettes de composition. Affirmant que le paysage «vulgaire» est digne de faire l'objet de l'art et que toute production artistique ne peut qu'imiter de manière imparfaite la nature, les théoriciens contestataires de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle bouleversent la hiérarchie même des genres. Les genres appelés «mineurs», comme la peinture de paysage, ou celle des fleurs ou des animaux, offrent finalement aux artistes une matière beaucoup plus riche pour suggérer la nature que les genres «élevés», telle la peinture d'histoire. En observant les paysages peints, le spectateur est poussé, par la finitude d'une représentation qui ne peut qu'esquisser une puissance dont la plénitude échappe au regard, à dépasser les limites du cadre et à ouvrir l'esprit à la magnificence de la nature.

Dans cette réforme du regard, la notion de «sublime», en tant que témoignage de la liberté de la nature, joue un rôle fondamental (chapitre IV, «Au-delà du visible»). La contemplation du grand spectacle du paysage (éventuellement traduit sous les apparences imparfaites d'un tableau ou d'un jardin) pousse l'esprit à s'élever de sa condition ordinaire, de sa situation d'être rationnel, pour saisir l'unité et la grandeur d'un tout dont il est à son tour un élément. Toutefois, ce processus d'élévation, souligne J. Rancière, n'est pas appréhendé de la même manière par des écrivains et voyageurs comme le révérend William Gilpin et l'archevêque Thomas Herring ou par Kant. Là où ces derniers voient une expérience d'agrandissement de l'esprit, d'exaltation, le philosophe décrit plutôt une expérience d'humiliation. Face à la puissance de la nature, impossible à saisir d'un seul regard, écrit Kant, l'Homme expérimente sa petitesse et sa fragilité. Le sublime

«réside alors dans la conscience qu'a l'esprit d'une force supérieure, celle de la raison» qui, imposant sa loi sur toutes les choses, lui permet de ne pas craindre ce qu'il perçoit comme dangereux.

Dans la dernière partie (chapitre V, «Politique du paysage»), l'auteur explore les relations entre cette progressive récusation d'un modèle d'art et de nature, dominé par la maîtrise et finalisé à l'affirmation d'une volonté, et les événements sociaux et politiques qui marquent à cette époque l'histoire anglaise et française. À côté des liens connus, au moins au niveau métaphorique, entre l'absolutisme monarchique et les jardins classiques français, ou entre la monarchie libérale et les jardins pittoresques anglais, J. Rancière approfondit aussi le rôle joué à l'époque de la Révolution française par le modèle de paysage «égalitaire» prôné par ces quelques penseurs contestataires. Appréhendant le paysage comme la traduction d'une forme de communauté, où chaque élément/individu a égale dignité et entretient une relation harmonieuse avec les autres, ils critiquent ouvertement le processus de privatisation des *commons*, qui avec sa trame de plus en plus dense de haies et de murs contient les germes d'un morcellement et d'une transformation à jamais du spectacle de la «libre» nature de la campagne anglaise.

Ouvrage extrêmement dense, en dépit de son petit format, *Le temps du paysage* dévoile avec finesse la complexité du débat qui se cache, et se dévoile tout autant, derrière les querelles théoriques opposant l'écriture des jardins classiques à celle des jardins pittoresques. Croisant les témoignages d'écrivains, de voyageurs et d'amateurs d'art, il explore les ressorts esthétiques et politiques de la relation mimétique qui lie le microcosme du jardin au macrocosme de la nature. Ce faisant, il démontre comment, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par le biais du paysage, c'est finalement tout l'ordre d'un monde qui est remis en cause.

**Chiara Santini**

(École nationale supérieure de paysage [ENSP],  
Versailles, France)

[c.santini@ecole-paysage.fr](mailto:c.santini@ecole-paysage.fr)